La convention internationale relative aux droits de l'enfant : prenons leurs droits au sérieux ! **[1]**

La convention internationale relative aux droits de l'enfant : prenons leurs droits au sérieux !

Journal officiel lois et décrets - N° 0273 du 25 novembre 2018

À l'occasion de l'anniversaire de la convention internationale sur les droits de l'enfant, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) souhaite revenir plus particulièrement sur quatre questions qui retiennent régulièrement son attention : l'aide sociale à l'enfance encore inadaptée ; une prise en charge des mineurs étrangers non accompagnés très insuffisante ; la justice des mineurs toujours plus marquée par une approche répressive au détriment d'une démarche plus axée sur la prévention et l'éducation ; les discriminations dans l'accès à l'école et celles qui ont lieu au sein des établissements scolaires.

Consulter le texte juridique (Legifrance) [2]

Liens

[1] https://www.inshea.fr/fr/content/la-convention-internationale-relative-aux-droits-de-lenfant-prenons-leurs-droits-au-s%C3%A9rieux

[2] http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037642050&dateTexte=&categorieLien=id